

## **RENTREE DES CLASSES**

**SECONDE – PREMIERE – TERMINALE**

**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 à 13H45**

### **DATES DES REUNIONS DE PARENTS:**

- **SECONDE** : Lundi 11 Septembre 2023
- **PREMIERE** : Lundi 18 Septembre 2023
- **TERMINALE** : Lundi 25 Septembre 2023

Toutes ces réunions auront lieu

**à 20H au théâtre de Saint Paul**



## RAPPEL DES FORMALITES

Vous avez un enfant actuellement scolarisé à Sainte-Marie Lyon : **La réinscription administrative est obligatoire** et sera effective dès lors que votre dossier aura été contrôlé et accepté par les Services de Sainte-Marie. **Il est indispensable d'effectuer cette démarche.**

Le dossier de réinscription de votre enfant est désormais dématérialisé ; il se trouve sur Ecole Directe.

Vous n'avez plus vos codes ? Appelez le Standard ou l'Economat (04.78.28.38.34), ils seront réinitialisés.

Attention ! **Après la fin de l'année scolaire** (le 07/07/2023), ils ne pourront plus être réinitialisés.

### 1. VERIFICATION DES DONNEES

- Apportez les corrections éventuelles.
- Téléchargez les documents demandés notamment votre Avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) (les 4 pages sont à télécharger sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).  
*Sans réception de ce document, vous serez automatiquement placé en catégorie Z.*  
*Tout document transmis en cours d'année sera pris en compte le trimestre suivant sans rétroactivité possible. (voir le mode de calcul dans le Contrat de Scolarisation)*
- L'inscription à la demi-pension est une inscription forfaitaire **pour un trimestre donné**. *Tout changement est pris en compte au trimestre suivant*

### 2. VOUS BENEFICIEZ DE REMISES ?

- **Réduction Familles nombreuses pour les enfants scolarisés dans un établissement de l'enseignement libre catholique** : un certificat de scolarité est à envoyer avant le 15 Septembre 2023.  
*Tout document transmis après le 13 Octobre 2023 sera pris en compte le trimestre suivant sans rétroactivité possible.*
- **Réduction salariés de l'enseignement libre catholique** : une attestation de travail mentionnant le statut de l'établissement employeur est à envoyer avant le **15 Septembre**.  
*Tout document transmis après le 13 Octobre sera pris en compte le trimestre suivant sans rétroactivité possible.*

### 3. VOUS N'AVEZ PLUS A NOUS FOURNIR D'ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous vous avons souscrit un contrat groupe d'assurance scolaire auprès de Saint-Christophe assurances. Cette couverture offre des prestations et des garanties complètes afin que votre enfant bénéficie d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

*Pour éditer l'attestation scolaire de votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur l'Espace parents de Saint-Christophe assurances : <http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>. Vous pourrez ainsi prendre connaissance de la notice d'information regroupant les garanties, la définition des exclusions et le tarif pour lesquels votre enfant est protégé.*

### 4. PAIEMENT DE LA SCOLARITE

Evitez les relances : optez pour le prélèvement de la scolarité en 10 mensualités : envoyez-nous le mandat de prélèvement fourni dans le dossier de réinscription signé accompagné d'un RIB ! ([familles@sainte-marie-lyon.fr](mailto:familles@sainte-marie-lyon.fr))

**⚠ Pensez à archiver tous vos documents se trouvant actuellement sur ECOLE DIRECTE : après le 07/07/23, ils seront effacés.**



## Informations Pass Région

### Infos pratiques à connaître

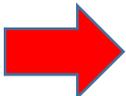
- Les crédits sont à utiliser avant le 31 mai 2024.
- La carte est nominative, les droits ne peuvent être cédés à un tiers.
- Elle est à conserver durant tout le cursus du lycée.
- En cas de perte durant l'année : veuillez signaler l'incident dans votre « Espace personnel » sur le site de la Région ainsi qu'au référent PASS'REGION de votre niveau.
- **Si vous possédez déjà une carte** : vous n'avez pas de démarche à faire et vous recevrez une alerte lorsque l'établissement aura validé l'ouverture de vos droits.

### I. Comment obtenir le Pass Région ?

Veuillez la commander sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Pour la première commande il faut :

- Télécharger l'**application Pass Région** (disponible sur Apple Store et Google Play).
- OU se connecter sur **[passregion.auvergnerhonealpes.fr](https://passregion.auvergnerhonealpes.fr)** en utilisant un navigateur Internet récent.



Cliquer sur l'onglet « **commande** » en choisissant le **Lycée Sainte Marie à LYON**, Lyon 5ème.

- Veuillez **de préférence vous la faire adresser à votre domicile** et procéder à votre commande avant le **mardi 11 juillet**. A défaut, nous vous invitons à la signaler par courriel à « [standard.saintpaul@sainte-marie-lyon.fr](mailto:standard.saintpaul@sainte-marie-lyon.fr) » en précisant le niveau intégré à la rentrée prochaine.
- Vous recevrez votre carte une quinzaine de jours après validation de votre commande par l'établissement.

### II. Les avantages

Elle permet-notamment-de recevoir, sur sa présentation, les manuels scolaires de la Seconde à la Terminale (sauf ceux de Latin, Grec et de Culture Religieuse) en prêt gratuit.  
D'autres avantages, culturels et sportifs, sont détaillés sur le site dédié.

### **ATTENTION**

**Les livres égarés ou trop détériorés seront facturés aux familles en fin d'année scolaire.**

## DEMI-PENSION

Madame, Monsieur ..... confirment que leur fils/fille  
....., élève en classe de .....

\*  est **externe**

\*  est **demi-pensionnaire** et prend régulièrement ses repas au(x) jour(s) suivant(s) :

LUNDI  - MARDI  - JEUDI  - VENDREDI

et, par ailleurs, l'**autorisent**, sous leur responsabilité, à sortir de l'établissement entre 12h et 13h45.

*Remarque : de 12 heures à 13 heures 45, des activités sont proposées aux élèves dans l'enceinte de l'établissement (catéchèse, chant choral et pratique instrumentale, théâtre, bibliothèque, soutien en français et en mathématiques, travail en étude).*

(\* **cochez la ou les cases concernées**)

Nous vous remercions de bien vouloir compléter la dernière page du carnet de liaison en conséquence.

Tout changement doit nous être signalé sur ce même carnet.

Après une courte phase d'adaptation en début d'année, les modifications du régime de demi-pension ne sont possibles qu'au début de chaque trimestre et pour toute la durée de celui-ci.

Les élèves qui souhaitent déjeuner occasionnellement doivent **créditer la veille le compte sur Ecole Directe (paiement par Carte bancaire)** (7,80 € TTC par repas) ou, à défaut, apporter à leur éducateur un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon, au plus tard le jour même avant 10 heures.

A ....., le .....

Signature des parents :

**MERCI DE RENDRE IMPERATIVEMENT CETTE FEUILLE AUX EDUCATEURS**

**AU PLUS TARD**

**LE JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023**

# L'ABONNEMENT TCL DE VOTRE ENFANT POUR LA RENTRÉE EST DÉJÀ DISPONIBLE !

Chers parents,

Les abonnements TCL de septembre sont déjà disponibles. Pour une rentrée sereine et éviter les "files d'attente", vous pouvez **dès à présent** effectuer vos démarches. L'abonnement choisi sera valable à partir de septembre.



**EN LIGNE**

[tcl.fr/rentree](https://tcl.fr/rentree)



**OU**



**PAR CORRESPONDANCE**

[bit.ly/3ObuU8h](https://bit.ly/3ObuU8h)



**OU**



**EN AGENCE TCL**

[bit.ly/3pARn4l](https://bit.ly/3pARn4l)



**Astuce :** vous pouvez vérifier la date de fin de validité de l'abonnement de votre enfant sur un distributeur automatique.

**Pour les élèves qui utilisent le réseau SNCF (ASR)**

**pour se rendre dans leur établissement scolaire avec l'abonnement TCL+SNCF(ASR),**

**les démarches s'effectuent en ligne :**

→ **Achat de la carte Oûra obligatoire avant la souscription**

sur [bit.ly/3Oepz0e](https://bit.ly/3Oepz0e)



→ **Souscription de l'abonnement TCL+SNCF (ASR)**

sur [bit.ly/3OdUI3x](https://bit.ly/3OdUI3x)



Ne pas oublier de faire signer et tamponner le formulaire par l'établissement scolaire

**Pour les élèves qui utilisent les lignes Junior Direct :**

→ **toutes les informations sur** [tcl.fr](https://tcl.fr)

**Pour les élèves qui utilisent un réseau complémentaire Cars du Rhône  
ou Cars Région Ain pour se rendre dans leur établissement scolaire :  
les démarches se font par correspondance**

→ **en téléchargeant le dossier de souscription**

sur [bit.ly/3ObuU8h](https://bit.ly/3ObuU8h) ou en agence TCL



Ne pas oublier de faire signer et tamponner le formulaire par l'établissement scolaire

**Pour les élèves boursiers,  
un justificatif supplémentaire est nécessaire :**

→ **Collégiens boursiers :**

- La notification originale d'attribution de bourse définitive ou provisoire de l'inspection académique

→ **Lycéens boursiers :**

- La notification originale d'attribution de bourse définitive ou provisoire de l'inspection académique

**OU**

- Le formulaire TCL « **justificatif donnant droit à un abonnement Solidaire Réduit** » délivré par l'établissement scolaire

**Pour les élèves SEGPA, ULIS, IME et ITEP,  
un justificatif supplémentaire est nécessaire :**

- Le formulaire TCL « **justificatif donnant droit à un abonnement Solidaire Réduit** » délivré par l'établissement scolaire

**Pour tous renseignements :**

→ **Le guide de transport des abonnements  
scolaires TCL** sur [bit.ly/3o4Fi2s](https://bit.ly/3o4Fi2s)

À très bientôt sur le réseau TCL.

Paul Chaperon  
Directeur Relations Voyageurs

**SERVICE INFIRMERIE : Madame Elisabeth RACLET 04 78 28 50 26**

**POUR TOUTE ALLERGIE ALIMENTAIRE, Veuillez me contacter rapidement**

## COLLEGE

Dans le souci d'une plus grande disponibilité pour les élèves en ayant vraiment besoin, quelques consignes sont à respecter pour le bon fonctionnement de l'infirmerie :

- Les élèves sont autorisés à venir à l'infirmerie après avoir prévenu un éducateur ou un professeur avec leur carnet de liaison signé par ce dernier.
- Ne sont accompagnés que les élèves dont l'état le justifie.
- Seuls les motifs réels et sérieux **survenant pendant le temps scolaire** sont pris en considération.

Pour des **demandes de conseils ou d'entretien**, l'élève doit venir lors des récréations ou à un moment préalablement fixé avec l'infirmière.

Pour les **problèmes de santé particuliers** nécessitant l'administration de traitements pendant le temps scolaire, il est indispensable de faire établir **chaque année un PAI par votre médecin** avec la **conduite à tenir en cas d'urgence** notifiée par une **prescription médicale jointe au traitement** en cours de validité pour l'année scolaire qui **sera gardé à l'infirmerie**.

**Concernant les enfants malades**, il est vivement recommandé de **les garder à la maison**, notamment en cas de **gastroentérite, grippe**, afin de limiter les contaminations au sein de l'établissement. **Les élèves absents le matin doivent rester se reposer à la maison la journée entière**. (Merci de prendre la température de votre enfant le matin au moindre doute avant de l'envoyer à l'école).

**Aucun médicament ne doit être apporté au collège par l'élève à prendre en autonomie sans PAI.**

## LYCEE

L'infirmerie de l'établissement se situant sur le site de LA SOLITUDE (collège), **les élèves du lycée ne peuvent donc y accéder que lors des cours d'EPS** en cas d'accidents ou incidents survenant pendant ce laps de temps.

Ils peuvent, s'ils le souhaitent, prendre un rendez-vous **en dehors du temps scolaire** pour tout autre problème ou **entretien avec l'infirmière**.

Aucun médicament ne pourra être délivré par le personnel administratif. (BO du 06/01/2000)

Pour tout **traitement en cours**, l'élève devra apporter l'ordonnance lui permettant de prendre ses médicaments et de les garder dans son sac.

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous avec le préfet de la division de votre enfant en début d'année scolaire afin de signaler tout problème nécessitant une prise en charge ou un traitement particulier ou à long terme.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements ou demande d'entretien,

**SERVICE INFIRMERIE : Madame Elisabeth RACLET 04 78 28 50 26**

Madame, Monsieur,

La visite médicale de fin de cycle n'a plus lieu depuis plusieurs années.  
Il faut de ce fait vérifier que **les vaccinations obligatoires** de vos enfants soient à jour.

Nouveau calendrier vaccinal depuis 2017:

DT Polio + coqueluche acellulaire (TETRAVALENT) à 11 ans puis à 25 ans puis rappel DTP tous les 20 ans par la suite.

**Vous devrez transmettre la date du dernier rappel DTP lors de l'inscription de votre enfant.**

Concernant les vaccins non obligatoires mais fortement recommandés, le papillomavirus ou HPV : 2 ou 3 injections entre 11 et 14 ans pour les filles (prévention du cancer du col de l'utérus).

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de nous communiquer la photocopie du carnet de vaccination de votre enfant.

Pour permettre la mise à jour des dossiers médicaux, nous vous demandons de **signaler tout changement important concernant l'état de santé de l'élève**. (Maladies ou interventions, allergies saisonnières, médicamenteuses ou autres, contre-indications, traitement habituel, consultation spécialisée).

**NB** : il est constaté une recrudescence de la rougeole et de la coqueluche du nourrisson transmises par des parents pas ou mal vaccinés (absence de la 2<sup>ème</sup> injection dans l'enfance).

Je reste à votre disposition pour tous renseignements ou demande d'entretien,  
Merci par avance,

Elisabeth RACLET

### CLASSE DE SECONDE LYON

Discipline	classe	spécialité	Titre	Auteur/collection	Editeur	année édition	ISBN
Anglais	2 <sup>nde</sup>		TD de grammaire : « English Grammar Revision » 2 <sup>nd</sup> -1e (selon les professeurs-attendre la rentrée pour l'acheter)	R Dahm	Belin	2019	979-10-358-0520-3
Latin	2 <sup>nde</sup>		Latin 2nde		Hatier	2019	978-2-401-05389-2
Latin	2 <sup>nde</sup>		L'Abrégé de grammaire des lettres latines	Morisset	Magnard		978-2-210-47210-5
Latin	2 <sup>nde</sup>		Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		2-01-002497-4
Culture Religieuse	2 <sup>nde</sup>		Les grandes religions	X. Dufour	Cerf	2018	978-2-204-12864-3
SPC/SVT	2nde		blouse blanche de <b>coton</b> obligatoire pour les TP				

### CLASSE DE PREMIERE LYON

Anglais	1ère	Tronc Commun (tous)	TD de grammaire : « English Grammar Revision » 2 <sup>nd</sup> -1e (selon les professeurs-attendre la rentrée pour l'acheter)	R Dahm	Belin	2019	979-10-358-0520-3
Anglais	1ère	option LLCE	Lecture d'été ; The Return Journey	Maeve Binchy	Orion ou autre	1999	978-0752833798
Gestion	1ère	STMG	Sciences de gestion et numérique 1ère STMG (crédit pass région pour l'achat de ce fichier)	Coll. Objectif bac	Hachette	2022	978-2-01-717637-4
Latin	1ère	option	Latin	J. Gaillard	Nathan	2008	978-2-09-172866-7
Latin	1ere	option	Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		978-2-012-81408-0
Latin	1ere	option	L'Abrégé de grammaire des lettres latines	Morisset	Magnard		978-2-210-47210-5
Culture Religieuse	1ère	livres fournis par SML	Culture et Christianisme tomes 4.1 et 4.2		Cerf	2009	978-2-204-09084-1 978-2-204-08315-7
SPC/SVT	1ère		blouse blanche de <b>coton</b> obligatoire pour les TP				

### CLASSE DE TERMINALE

Gestion	Term	STMG	Gestion et Finance Terminale STMG - cahier de l'élève Code Hachette 3083504	en situation	Hachette technique	2020	978-2017100485
Management	Term	STMG	Management, Sciences de gestion et numérique - cahier de l'élève - Code Hachette 3083135	en situation	Hachette technique	2020	978-2017100478
Latin	Term		Latin	J. Gaillard	Nathan	2008	978-2-09-172-868-1
Latin	Term		Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		2-01-002497-4
Culture Religieuse	Term		Raisons de croire -	X. Dufour		<b>2020</b>	978-2366-131062
SES	Term	Spé SES	<b>Lecture estivale</b> : Pour la Sociologie Faire une petite synthèse de chaque chapitre pour une évaluation en septembre sur ce livre.	Bernard Lahire	La Découverte	2016	978-2707188601
SPC/SVT	Term		blouse blanche de <b>coton</b> obligatoire pour les TP				

**Préparation aux examens de Cambridge  
2023-2024  
LYCEE SAINTE MARIE LYON**

Madame, Monsieur,

Depuis une dizaine d'années, notre établissement offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent de suivre la préparation aux examens de Cambridge.

Ces cours ne sont pas destinés à rattraper un niveau fragile en anglais. Ils s'ajoutent à l'emploi du temps et au travail de la semaine, ce qui exige donc une bonne organisation et des résultats solides dans toutes les matières. Les candidats doivent faire preuve d'une réelle motivation. Nous attendons d'eux une implication forte (un travail personnel entre deux séances est demandé) et un comportement exemplaire : le règlement du lycée quant au travail et au comportement s'applique aussi pendant ces séances.

**Niveaux visés pour le lycée** : B1 (2<sup>nde</sup>) B2 (1<sup>ère</sup>) et C1 (Tle)

Les élèves ayant obtenu le B1 au collège peuvent s'inscrire en B2, dans la limite des places disponibles. Pour le B2, la priorité est donnée aux élèves n'ayant pas choisi spécialité anglais en 1<sup>o</sup>

**Durée de la formation** : environ 20 séances de 1h30, le mercredi après-midi de 12h30 à 14h pour le B1 et B2 et de 14h à 15h30 pour le C1. Les horaires peuvent changer en fonction des effectifs.

Tout élève est automatiquement inscrit à l'examen sauf avis contraire explicite.

**Coût** (à titre indicatif) en 2022/2023 **des droits d'inscription** à l'examen (reversés intégralement à Cambridge) : B1= 126.50 euros B2= 214.5 euros C1= 225 euros.

A ces droits d'inscription s'ajoutent le coût de la formation, selon le quotient familial, et les frais de manuels, soit un **coût total allant de 190 à 352 euros** selon les catégories.

**Pour les inscriptions, les élèves pourront remplir un formulaire à la rentrée**, après avoir pris connaissance de leur emploi du temps. Il devra nous être retourné avant le vendredi 15 septembre 2023. Coupon à rendre aux **éducateurs** du niveau.

**Attention** : toute inscription entraîne automatiquement le prélèvement du coût de la formation et des frais de manuels. Aucune désinscription n'est possible.

Les préfets du lycée et Madame Aulagnier, professeur d'anglais et coordinatrice Cambridge pour le site de Saint-Paul, sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contact : aulagnierf@sainte-marie-lyon.fr

## SESSION DE PRE-RENTREE EN MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE-CHIMIE

Depuis de nombreuses années, Sainte-Marie Lyon propose une session de révision et de mise en route lors de la semaine précédant la rentrée de septembre.

Durant quatre matinées, les élèves inscrits effectuent (en groupes restreints) des révisions sur des chapitres essentiels du programme de l'année précédente en vue de l'orientation choisie. Chaque jour, un devoir leur est donné en fin de séance, qu'ils doivent rendre le lendemain.

Les sessions de Mathématiques et de Physique-chimie auront lieu du **lundi 28 au jeudi 31 août 2023**.

Deux horaires sont proposés aux participants :

- soit de 8 heures à 10 heures ;
- soit de 10 heures à 12 heures.

Les cours auront lieu **en division des premières, au lycée, 4 montée Saint-Barthélemy**.

Attention : il n'y aura pas d'accusé de réception et, en l'absence de retour de notre part, l'élève doit considérer qu'il est inscrit pour le créneau horaire qu'il a choisi. Il devra donc se présenter le lundi 28 août devant le bâtiment des premières, à l'heure qui avait sa préférence au moment de l'inscription.

Il est cependant possible que, pour des raisons diverses, et notamment celle de l'équilibre entre les groupes, nous soyons amenés à changer certaines modalités de déroulement de la session. Si tel était le cas, nous prendrions alors contact avec vous pour apporter les précisions nécessaires.

**Le coût de chaque session est fixé à 76 euros, soit 152 euros pour deux sessions.** Il est à régler par chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon et ce dernier est à joindre au talon, dûment rempli, ci-dessous. Nous vous serions obligés de renvoyer votre demande **avant le 7 juillet 2023** : chaque année nous devons refuser des inscriptions car le cours est complet. La priorité est donnée aux élèves ayant reçu un travail de vacances obligatoire.

Damien COMPAIN, préfet des premières.

---

### **Coupon à retourner avant le vendredi 7 juillet 2023**

à Monsieur COMPAIN, préfet des classes de Première

Lycée Sainte-Marie, 4 montée Saint-Barthélemy – 69321 Lyon cedex 05

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe durant l'année 2022-2023 : .....

Souhaite s'inscrire à la ou aux deux sessions suivantes :

- Mathématiques de 8h à 10h  de 10h à 12h   
Physique-chimie de 8h à 10h  de 10h à 12h

Ce coupon-réponse doit être accompagné du règlement du coût de la session, **soit 76 € par session**. Le paiement est à faire par chèque, libellé à l'ordre de Sainte-Marie Lyon. Merci d'indiquer au verso du chèque le nom de l'élève, la classe dans laquelle il rentre et la mention « session de ... ». L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ces documents.

**Comprendre, Construire, Contempler,**  
**Une formation pour un renforcement de la culture générale**

Ayant à cœur de renforcer la culture générale de nos élèves et convaincus de la nécessité des humanités pour contribuer tant à l'enrichissement de la vie personnelle qu'à celui de la vie économique et sociale, nous proposons à **tous les élèves de terminale** une formation spécifique.

Celle-ci a pour ambition principale de :

- développer leurs connaissances historiques sur la France, le monde et l'Europe (période contemporaine : 1850 à nos jours) mais aussi de leur donner tous les éléments historiques susceptibles de les aider à comprendre notre temps.
- accroître leur familiarité avec les grands courants de pensée et comprendre la genèse des idées contemporaines.
- enrichir leur culture littéraire et artistique.

Sachant qu'il n'y a pas de compréhension authentique ni de construction véritable du monde qui ne repose sur des fondations culturelles solides, nous aimerions ainsi affermir ces fondations chez nos élèves et développer en eux le goût pour l'étude des humanités.

Ainsi, même si cette formation peut aider des élèves à préparer des concours comme ceux de Sciences Po, elle a une vocation bien plus large de préparation aux études supérieures, en particulier celles qui nécessitent une vaste culture générale. Ainsi, ce parcours conviendra également à tout élève désireux de se cultiver, quelles que soient les études envisagées par la suite.

Les séances de deux heures auront lieu tous les mercredis (sauf les semaines de compositions) à 12h30. La réunion d'information aura lieu à la rentrée, le calendrier des cours sera annoncé à ce moment-là.

Estimation du coût : autour de 300 euros (en fonction du nombre de séances planifiées).

Les parents et élèves déjà intéressés sont invités à renvoyer le coupon ci-dessous. L'inscription ne sera définitive qu'après la réunion d'information à la rentrée.

---

**COUPON DE PRE-INSCRIPTION à renvoyer aux éducateurs de terminale avant le vendredi 8 septembre 2023**

Je, soussigné(e) : .....

Souhaite inscrire mon fils/ma fille : .....  
qui entre en classe de terminale au cours de culture générale.

Fait à ..... le .....

Signature du Responsable de l'élève :

Atelier d'approfondissement en SPC

Madame, Monsieur,

Depuis deux ans, notre établissement propose un atelier d'approfondissement en SPC aux élèves de terminale. Ces cours ne sont pas destinés à rattraper un niveau fragile mais s'adressent aux élèves qui montrent une appétence scientifique, souhaitent approfondir les enseignements reçus et disposent plutôt d'un niveau solide.

Les séances d'une heure, animées par M. Noir, auront lieu tous les mercredis (sauf les semaines de compositions) de 13h à 14h à partir du 15 septembre et ce jusqu'au mois de mai.

La réunion d'information se tiendra à la rentrée.

Le tarif définitif de 150 euros apparaîtra, si vous choisissez le prélèvement, sur la facture du deuxième trimestre.

**Les inscriptions définitives sont à faire auprès du préfet et des éducateurs de terminale à l'aide du coupon ci-dessous.**

M. Noir, professeur de physique-chimie

Mme Carion, Préfet des classes de Terminale

✂-----

**Coupon-réponse pour l'inscription définitive à retourner aux éducateurs de terminale, avant le vendredi 8 septembre 2023**

Je, soussigné(e) : ..... Téléphone : .....

Souhaite inscrire à cet atelier de physique tous les mercredis, du 15 septembre jusqu'au mois de mai.

mon fils/ma fille : ..... qui entre en classe de terminale.

Le prélèvement est déjà en place et j'accepte que le montant de 150 € soit prélevé avec la facture du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Je ne suis pas prélevé, je joins un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon.

Parents séparés, n'ayant pas de compte école, nous joignons un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon.

Fait à ..... le .....

Signature du Responsable de l'élève :

## Inscription à la préparation aux études supérieures en biologie

Juin 2023

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avions annoncé au cours de l'année, l'établissement propose aux élèves ayant choisi la spécialité SVT en terminale, des cours préparatoires de biologie pour les études supérieures. Ces cours auront lieu une fois par semaine, le samedi matin, de 10h à 12h, d'octobre à mai.

L'objectif est de préparer au mieux les élèves aux études supérieures telles que médecine, BCPST, licence de biologie, IUT... Cette formation leur permettra d'acquérir un important socle de connaissances scientifiques et de se familiariser avec la méthodologie des différents exercices proposés dans le supérieur. Les disciplines enseignées seront la biologie cellulaire, la physiologie, la biochimie, la biologie moléculaire et l'anatomie. Ces sessions seront assurées par des professeurs agrégés du lycée.

Le coût de l'inscription est de 150 euros et apparaîtra, si vous choisissez le prélèvement, sur la facture du deuxième trimestre.

**Les inscriptions définitives sont à faire auprès du préfet et des éducateurs de terminale à l'aide du coupon ci-dessous.**

Les professeurs de SVT (Mmes Caron, Gourdain, Decout, M. Bertrand)

Mme Carion, Préfet des classes de Terminale

✂-----

**Coupon-réponse pour l'inscription définitive à retourner aux éducateurs de terminales, avant le vendredi 8 septembre 2023**

Je, soussigné(e) : ..... Téléphone : .....

Souhaite inscrire mon fils/ma fille : ..... aux cours préparatoires en biologie qui auront lieu le samedi matin de 10H à 12H, à partir du mois d'octobre jusqu'à fin mai.

Le prélèvement est déjà en place et j'accepte que le montant de 150 € soit prélevé avec la facture du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Je ne suis pas prélevé, je joins un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon.

Parents séparés, n'ayant pas de compte école, nous joignons un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon.

Fait à ..... le .....

Signature du Responsable de l'élève :